



Protection civile

District Aigle

Aux membres du Conseil Intercommunal de l'ORPC district Aigle

Préavis n° 03-2021 du 1^{er} septembre 2021

relatif au

Budget 2022 et à la fixation de la quote-part due par chaque commune regroupée, proportionnellement au nombre d'habitants

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Selon les articles 18 al. 2, 24 al. 4, 25 al. 2, 29, 30 et 31 des statuts de l'Association intercommunale de l'organisation régionale de protection civile du district d'Aigle, le Comité directeur vous présente le projet de budget pour l'année 2022 et la quote-part due par chaque commune regroupée, proportionnellement au nombre d'habitants. Les montants de celui-ci sont décidés par le Conseil intercommunal.

Celui-ci prévoit un total des charges de CHF 1'046'600.-, soit un excédent à la charge des communes regroupées de CHF 847'800.-. Le coût par habitant est ainsi de CHF 18.30 (montant arrondi à deux décimales). Au budget 2021, il était de CHF 17.77 et de CHF 17.88 pour 2020.

La répartition par commune a été établie en tenant compte de l'effectif de la population au 31.12.2020, à savoir un nombre total de 46'316 habitants (45'848 en 2019, 45'551 en 2018), et selon la nouvelle description du plan comptable introduite dès le budget 2002 afin de faciliter la comptabilisation des écritures et améliorer la transparence au niveau de sa lecture.

Au vu de ce qui précède, le Comité directeur a l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

ORPC District Aigle - BUDGET 2022 v1

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	ORPC District Aigle	1'046'600.00	1'046'600.00	939'100.00	939'100.00	998'935.84	998'935.84
660.3001.00	Rétribution des Autorités Codir	10'000.00		8'000.00		7'510.00	
660.3003.00	Jetons de présence du CI	3'500.00		2'500.00		825.00	
660.3011.00	Traitements y compris service de piquet	423'000.00		333'000.00		333'929.70	
660.3030.00	Cotisations AVS-AC-AF	40'000.00		31'500.00		31'537.10	
660.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	28'000.00		21'900.00		21'159.90	
660.3050.00	Assurances maladie et accidents	8'200.00		6'400.00		7'070.65	
660.3060.00	Indemnisation et remboursement de frais	500.00		250.00		526.50	
660.3061.00	Utilisation de véhicules privés	500.00		250.00		2'142.00	
660.3063.00	Frais de représentation	250.00		250.00		225.80	
660.3065.00	Frais d'habillement	500.00		500.00		624.00	
660.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	6'000.00		6'000.00		4'383.05	
660.3111.00	Achats de mobilier et équipement de bureau	2'000.00		2'000.00		2'728.85	
660.3114.00	Achats de matériel d'exploitation	8'500.00		8'500.00		6'833.44	
660.3115.00	Leasing de véhicule	18'500.00		17'500.00		17'983.00	
660.3124.00	Carburant véhicule	7'000.00		7'000.00		6'842.40	
660.3141.00	Entretien des constructions	2'000.00		2'000.00		1'734.90	
660.3151.00	Entretien du mobilier et équipements de bureau	500.00				368.25	
660.3154.00	Entretien du matériel	2'500.00		2'000.00		1'688.10	
660.3155.00	Entretien véhicule	10'500.00		8'500.00		6'194.80	
660.3161.00	Loyers	14'100.00		14'100.00		14'096.00	
660.3161.10	Location de salles pour repas	4'000.00		3'000.00		3'840.10	
660.3170.00	Frais de réceptions et manifestations	6'000.00		4'000.00		3'978.20	
660.3181.00	Frais de ports et taxes du compte de chèques postaux	3'000.00		3'000.00		2'841.85	
660.3182.00	Frais de téléphones	2'500.00		2'500.00		2'387.75	
660.3182.30	Service de piquet milice	3'000.00		2'200.00		3'060.00	
660.3186.00	Assurances diverses	14'000.00		14'000.00		12'948.90	
660.3189.00	Frais tenue comptabilité et révision	4'000.00		4'000.00		3'729.40	
660.3193.00	Cotisations diverses			200.00			
660.3511.00	Participation à des charges cantonales	305'000.00		300'000.00		298'012.00	
660.3521.20	Frais de cours et exercices régionaux	70'000.00		80'000.00		144'826.15	
660.3521.30	Interventions en faveur de la collectivité (IFC)	20'000.00		20'000.00		33'452.95	
660.3521.40	Location de véhicules pour les cours	10'000.00		15'000.00		2'405.10	
660.3521.60	Participation aux frais de fonctionnement des constructions	19'050.00		19'050.00		19'050.00	
660.4350.00	Prestations (IFC) facturées		20'000.00		20'000.00		71'956.25

ORPC District Aigle - BUDGET 2022 v1

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
660.4361.00	Remboursement de traitements		85'000.00				
660.4511.20	Subsides pour les exercices régionaux		60'000.00		70'000.00		177'343.33
660.4511.30	Participation à l'entretien des constructions sanitaires		33'000.00		33'000.00		32'968.00
660.4511.40	Subsides divers		800.00		1'000.00		818.40
660.4521.10	Participation d'Aigle		192'528.00		181'641.00		159'259.46
660.4521.11	Participation de Bex		143'289.00		139'898.00		121'903.95
660.4521.12	Participation de Chessel		8'127.00		7'627.00		6'694.75
660.4521.13	Participation de Corbeyrier		8'146.00		7'769.00		6'833.30
660.4521.14	Participation de Gryon		25'224.00		23'947.00		20'932.85
660.4521.15	Participation de Lavey-Morcles		17'280.00		16'552.00		14'866.70
660.4521.16	Participation de Leysin		66'721.00		67'131.00		61'902.75
660.4521.17	Participation de Noville		21'416.00		20'747.00		17'491.20
660.4521.18	Participation d'Ollon		139'738.00		134'404.00		117'252.20
660.4521.19	Participation d'Ormont-Dessous		21'600.00		20'285.00		17'616.90
660.4521.20	Participation d'Ormont-Dessus		26'835.00		25'494.00		22'724.40
660.4521.21	Participation de Rennaz		16'273.00		15'485.00		12'980.85
660.4521.22	Participation de Roche		34'193.00		32'463.00		27'894.75
660.4521.23	Participation de Villeneuve		106'844.00		102'616.00		90'693.25
660.4521.24	Participation d'Yvorne		19'586.00		19'041.00		16'752.55

Le Conseil intercommunal

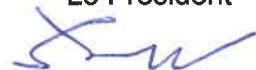
Vu Le préavis n° 03-2021 relatif au budget 2022 et à la quote-part due par chaque commune regroupée, proportionnellement au nombre d'habitants
Ouï Le rapport de la commission de gestion/finance
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décide

1. d'adopter le budget 2022 et la quote-part due par chaque commune regroupée, proportionnellement au nombre d'habitants
2. d'accepter de la part du Comité directeur un dépassement financier par rapport au budget 2022 d'environ 5%

AU NOM DU COMITE DIRECTEUR

Le Président


Stéphane Montangero

La Secrétaire


Chrystelle Bösch

ORPC District Aigle
BUDGET 2022
(Commentaires du Commandant)

Comptes	Désignation	Budget 2021		Budget 2022		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	
660.3001.00	Rétribution des Autorités	8'000.00		10'000.00		Augmentation du nombre de personnes au Conseil intercommunal
660.3003.00	Jetons de présence	2'500.00		3'500.00		Augmentation du nombre de personnes au Conseil intercommunal
660.3011.00	Traitements y compris service de piquet	333'000.00		423'000.00		Pour des raisons de santé de collaborateurs, une employée a été engagée en CDD Son salaire est couvert par l'assurance perte de gains.
660.4361.00	Remboursement de traitements				85'000.00	Assurance perte de gains
660.3114.00	Achats de matériel d'exploitation	8'500.00		8'500.00		Achat de deux booster/ Gilets de sauvetage/ Pantalons Hiver/ Cables Polycom Chaînes à neige/ Génératrices/Chasubles
660.3115.00	Leasing de véhicules	17'500.00		18'500.00		Echange d'un véhicule
	Reprise véhicule Puch				6'500.00	Valeur de la reprise de l'ancien véhicule
660.3154.00	Entretien du matériel	2'000.00		2'500.00		Contrôle du matériel de sécurité : génératrices OIBT / matériel de levage
660.3155.00	Entretien véhicules	8'500.00		10'500.00		En prévision du marquage (2'000.-) si nouveau véhicule
660.3182.00	Service de piquet milice	2'200.00		3'000.00		Le montant du service de piquet des miliciens est pris en charge par le canton
660.3511.00	Participation à des charges cantonales	300'000.00		305'000.00		En prévision d'une augmentation de la population
660.3521.30	Frais intervention en faveur de la collectivité (IFC)	20'000.00		20'000.00		Les IFC sont entièrement à la charge du demandeur donc facturées. Ces montants se retrouvent en revenus dans le compte 660.4350.00.
660.3521.40	Location de véhicules pour les cours	15'000.00		10'000.00		Moins d'effectif et selon les disponibilités de l'Académie de Savatan et de l'OPC de Monthey
660.4350.00	Prestations facturées (IFC)				20'000.00	Le montant budgetisé est approximatif, car nous ne connaissons pas les demandes exactes.